

Des voix: Bravo!

M. Trudeau: A l'heure actuelle, les provinces atlantiques dépendent dans une large mesure du pétrole pour la production d'électricité. La plus grande partie du potentiel hydro-électrique du Nouveau-Brunswick a été exploitée. Toute nouvelle installation électrique devra nécessairement être thermique, à base de pétrole importé ou d'énergie nucléaire. Le gouvernement a eu des entretiens ces mois derniers avec le gouvernement du Nouveau-Brunswick, au sujet de la construction d'un réacteur nucléaire dans cette province, dans le cadre de la nouvelle politique dont j'ai parlé. Le gouvernement fédéral a offert de financer 50 p. 100 des dépenses d'équipement d'une nouvelle station nucléaire de 600 megawatts, à la fois pour répondre à la demande croissante au Nouveau-Brunswick et, par voie d'intercommunication avec le Québec et la Nouvelle-Écosse, pour faire du réseau énergétique de l'Est du Canada un ensemble plus compact.

Avant de terminer, monsieur l'Orateur, j'aimerais rassurer le gouvernement et le peuple américains: tout en étant forcés à chercher des approvisionnements sûrs et à nous suffire à nous-mêmes, nous nous arrangerons pour le faire de manière à ne pas détruire les liens avantageux créés entre nos deux pays. Il va de soi que le premier devoir de tout gouvernement canadien, c'est le peuple canadien. Mais nous tiendrons à consulter les États-Unis et à planifier la mise en valeur de nos ressources pétrolières de façon à continuer à exporter pendant encore des années. Il est probable, aussi, que nous continuerons pendant un certain temps à nous approvisionner en partie à l'étranger, même une fois le pipe-line vers Montréal construit.

La politique que je viens d'exposer est, j'en suis sûr, juste et raisonnable; elle tient compte des intérêts des Canadiens de toutes les régions du pays. J'admets que les avis seront partagés sur divers points. D'autre part, cette politique est cohérente quant à la relation entre les prix actuels et futurs, et les besoins énergétiques actuels et futurs au Canada. Elle assurera, de plus, des approvisionnements de sorte que nous ne soyons pas exposés, plus tard, aux dangers et difficultés auxquels nous faisons face actuellement. J'espère qu'elle méritera et s'attirera la collaboration des provinces comme aussi l'approbation de la Chambre.

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): Monsieur l'Orateur...

L'Orateur suppléant (M. Laniel): A l'ordre, je vous prie. Le député de York-Nord invoque le Règlement.

M. Danson: Monsieur l'Orateur, pourrions-nous savoir du chef de l'opposition si celle-ci est prête à remettre le vote prévu pour lundi?

M. Hees: Monsieur l'Orateur, manifestement, le parti libéral n'est pas plus fort en humour qu'en politique.

L'Orateur suppléant (M. Laniel): A l'ordre, s'il vous plaît.

[Français]

M. Henry Latulippe (Compton): Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement.

Loi d'urgence sur les approvisionnements d'énergie

L'Orateur suppléant (M. Laniel): A l'ordre. L'honorable député de Compton invoque le Règlement.

M. Latulippe: Monsieur l'Orateur, si le premier ministre (M. Trudeau) me le permet, je lui poserai une simple question, et je compte qu'il voudra bien y répondre.

L'Orateur suppléant (M. Laniel): A l'ordre. Je pense bien que la requête de l'honorable député peut être acceptée, d'abord avec le consentement du premier ministre, mais aussi avec celui de la Chambre, car la présidence a déjà donné la parole à l'honorable député de Prince Edward-Hastings (M. Hees). Si la Chambre n'a pas d'objection, et que le premier ministre consent à répondre à la question, je donnerai la parole à l'honorable député de Compton.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Quant à moi, monsieur le président, il me fera grand plaisir de répondre au député. Je dois donner une conférence de presse, mais je serais évidemment très honoré de répondre d'abord aux questions du député, pourvu qu'elles ne soient pas trop nombreuses.

M. Latulippe: Monsieur le président, je demanderais au très honorable premier ministre, vu les nouveaux développements qu'il envisage, tels le prolongement de l'oléoduc et l'exploitation des sables bitumineux de l'Alberta, s'il aurait l'intention de se servir de diverses institutions financières afin d'accorder certains avantages aux transactions dans lesquelles le gouvernement s'engagera en vue du financement de ces grands projets. Je demanderais également au premier ministre s'il a l'intention de demander des crédits sans intérêt à la Banque mondiale, comme le font d'autres pays pour réaliser des projets d'une telle envergure?

M. Trudeau: Monsieur le président, le député sait que nous ne partageons pas toujours les mêmes vues sur les théories économiques. Quant à moi, je ne suis pas tellement disposé à admettre les propositions du député, mais si la population de l'Alberta n'avait pas rejeté si massivement les théories du Crédit social aux dernières élections, évidemment que cette province pourrait peut-être faire cette proposition, mais elle n'est plus intéressée.

[Traduction]

M. Hees: Monsieur l'Orateur, comparée au miracle d'opportuniste dont nous venons d'être témoins, la conversion de Paul sur le chemin de Damas n'est qu'un événement anodin.

L'Orateur suppléant (M. Laniel): A l'ordre.

[Français]

● (1650)

M. André Fortin (Lotbinière): Monsieur le président, j'invoque le Règlement.

L'Orateur suppléant (M. Laniel): A l'ordre. L'honorable député de Lotbinière invoque-t-il le Règlement?

M. Fortin: Oui, monsieur le président. J'invoque le Règlement au sujet de ce qu'a dit le très honorable premier ministre. Il a induit la Chambre en erreur, car la situation financière de l'Alberta était extraordinaire au moment où elle était administrée par un gouvernement créditiste. Au fait, les problèmes ont surgi depuis l'avènement du gouvernement conservateur progressiste.